

24/2018



AMF34
07 SEP. 2018



Agence nationale des fréquences
78, avenue du Général de Gaulle
94704 MAISONS-ALFORT CÉDEX
Tel : 0970 818 818
www.recevoirlatnt.fr

Association-8/14

Monsieur le Président
M. BILHAC CHRISTIAN
ASSOCIATION DES MAIRES-HERAULT
MAS D'ALCO
1977 AVENUE DES MOULINS
34080 MONTPELLIER

Objet : changements de fréquences de la TNT

Maisons-Alfort, le 10 août 2018

Monsieur le Président,

Le 6 novembre 2018, votre zone sera concernée par des modifications de fréquences de la TNT. Ces travaux sur le réseau de télévision s'inscrivent dans le cadre de décisions prises par le Premier ministre pour permettre la libération des fréquences hertziennes de la bande des 700 MHz par les services audiovisuels vers les services de téléphonie mobile à très haut débit (4G et à l'avenir 5G).

Cette opération a pour objectif d'apporter de la ressource spectrale supplémentaire pour favoriser la connectivité des territoires et répondre aux besoins croissants d'échanges de données en mobilité.

Le rendez-vous du 6 novembre prochain constitue une opération technique importante qui se déroulera principalement à l'est de la région Occitanie ainsi que dans une partie des départements de la Haute-Loire et du Cantal. Quelques zones limitrophes sont également concernées (voir carte dans la brochure jointe). **Cette opération aura un impact direct sur les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par l'antenne râteau** : ils risquent de perdre une partie de leurs chaînes et devront donc, ce même jour, procéder à une recherche des chaînes pour continuer à recevoir l'intégralité des programmes de la TNT après le 6 novembre 2018. Selon l'Observatoire de l'équipement audiovisuel des Français, la moitié des foyers reçoit la télévision par une antenne râteau, sur au moins un poste du foyer.